



Compte-rendu de réunion

Thème	WIFI à Saint Jean	
Date	27/06/2013 à 08h15	
Participant(s)	Mme Richard (SJH) Mme Colin (SJH) Mme Inquello (SJH) M. Lefebvre (SJH)	M. de Cibeins (APEL) M. Duault (APEL) M. Haëntjens (APEL)
Rédacteur	M. Haëntjens	

Objectifs de la réunion

L'établissement Saint Jean Hulst (SJH) souhaite développer l'utilisation de l'accès à Internet sans fil (WIFI) tout en maîtrisant les conséquences pédagogiques et sanitaires. Il a sollicité le regard de l'APEL sur le sujet.

Objectifs de l'établissement

L'objectif principal recherché est de faciliter le travail au sein de l'établissement :

1. D'une part pour les enseignants en dehors des cours, qui souhaitent plus de flexibilité dans leur outil de travail : mise à jour du cahier de texte électronique, accès à des informations à distance, etc. ;
2. D'autre part pour les enseignants lors de certains cours :
 - usage de tablettes au lieu des PC actuels ; dans les classes, les PC ne disposent pas d'écran autre que le projecteur, impossibilité de travailler en mode « caché » des élèves, le clavier du PC est fixe, derrière le bureau du professeur, la tablette apporte une facilité de déplacement dans la classe, etc.
 - développement de l'accès à des informations (livres électroniques, autres) disponibles en mode « cloud ».

Par ailleurs la classe de 5^e expérimentale « tablette numérique » qui s'ouvre à la rentrée 2013, doit disposer de cette technologie.

Situation actuelle

Une borne WIFI est active depuis deux mois dans la salle du personnel. Le projet est en phase de test auprès de quelques professeurs. L'objectif est de leur permettre de se connecter facilement sans avoir à attendre qu'un ordinateur se libère (la salle de travail connexe à la salle principale est équipée de PC connectés en réseau par câble).

La borne est située en hauteur (au niveau du faux plafond) et émet à 12% de sa puissance, ce qui permet de limiter les effets sanitaires et la zone d'accès (réseau non détectable en dehors de la salle, située en extrémité de bâtiment).

D'ici la rentrée scolaire 2013-2014

La classe numérique des 5^e sera équipée d'une borne WIFI dès septembre. Les élèves seront dans une classe qui n'a pas d'autre salle à côté (seul le bureau de Mme Richard).

Note : l'un des intérêts du WIFI pour le professeur sera de ne plus avoir à tourner le dos aux élèves lorsqu'il manipule le TNI¹ (comme actuellement). Le professeur pourra se balader avec sa tablette dans la classe et gérer le contenu affiché sur le TNI.

La solution des souris et claviers sans fil s'avère peu pratique comme alternative (disparition des piles et gestion de leur remplacement, dégradation du matériel, etc.).

¹ Tableau Numérique Interactif.

Étape suivante

Elle sera d'étudier la possibilité d'équiper quelques salles d'une borne WIFI afin de faciliter le travail et l'animation de la classe aux professeurs (cf. objectif 2 ci-dessus).

Maitrise des accès

- liste d'adresses IP interdites (liste noire) ;
- possibilité pour le professeur de désactiver le réseau WIFI depuis sa tablette ;
- possibilité d'éteindre physiquement la borne ;
- mise en place d'une charte, que les élèves concernés signeront ;
- utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe pour accéder au WIFI (double accès possible, i.e. deux élèves peuvent utiliser les mêmes identifiants) ;
- archivage des accès et de l'historique de navigation pendant 1 an (obligation légale). Ces données peuvent être utilisées par le responsable SI de SJH pour procéder à des tests (contrôle des accès, suivi de consommation de la bande passante, etc.).

Conclusion

L'utilité de l'introduction du Wi-Fi est partagée par tous ; cependant un certain nombre de précautions et de conditions ont été proposées afin de limiter les risques sanitaires et pédagogiques.

Il est ainsi souhaité une information des parents² sur :

- la présence et l'emplacement des bornes WIFI (sachant que pour le moment, il n'y en a aucune dans le bâtiment du primaire) ;
- leur fonctionnement limité aux seules heures de cours et uniquement lorsque le professeur en estime le besoin (possibilité pour ce dernier de désactiver le réseau) ;
- de l'existence d'une charte, pour l'écriture de laquelle l'APEL propose son aide à SJH.

Pour actions

Thème	Actions convenues	Responsable	Délais
Compte-rendu	Rédaction du compte-rendu de cette réunion de travail	APEL	
Maîtrise de l'accès	Rédaction de la charte avec le support de l'APEL	SJH	
Information des parents	Rédaction de la note informative à destination des parents, qui sera mise à disposition sur le site internet et mise à jour en fonction des développements futurs. <i>Note post réunion : l'APEL propose également son aide pour la rédaction de ce document.</i>	SJH	
Information des parents	Rédaction et envoi d'un courrier électronique à destination de l'ensemble des parents du collège et du lycée pour les prévenir du projet et de la disponibilité de ces documents (note informative et charte) sur le site internet. Il a été évoqué le fait que SJH évoque ce sujet lors des réunions parents-professeurs de la rentrée 2013, en renvoyant vers les documents présents sur le site. Il a également été évoqué le fait que les déploiements futurs fassent l'objet d'une information préalable.	SJH	
Information des parents	(i) Relais de la disponibilité de ces informations (note et charte) via le site internet de l'APEL SJH et (ii) Mise en ligne du présent compte-rendu (accord de Mme Richard en réunion) une fois celui-ci validé par SJH.	APEL	

² L'information auprès du personnel de l'établissement a également été évoquée durant la réunion.